



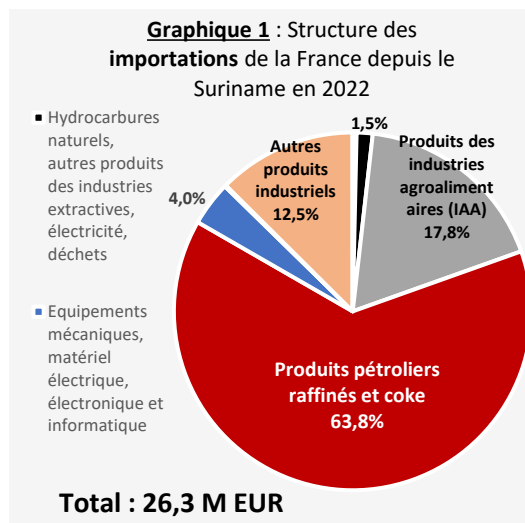
Ambassade de France en Colombie
Service Economique Régional de Bogota

Bogota, le 22 MARS 2023
Michel PLAINDOUX

SURINAME/FRANCE – Situation du commerce bilatéral en 2022.

Les échanges bilatéraux entre la France et le Suriname atteignent 42,9 M EUR en 2022 (+22 % g.a. vs. 12 % g.a. en 2021). Tout en ne représentant qu'une part modeste des échanges enregistrés il y a sept ans (147 M EUR en 2015) les échanges reprennent progressivement à la suite de la pandémie de Covid-19. Les produits des industries agro-alimentaires représentent près des deux tiers (63 %) des exportations françaises vers le Suriname (17 M EUR). La légère hausse annuelle de ces dernières (+2 %) mise en perspective avec la hausse plus significative des exportations surinamaises vers la France (+40 %, 26 M EUR) induite par la crise énergétique et l'augmentation des prix des hydrocarbures entraîne un creusement de notre déficit commercial avec le Suriname (-9,7 M EUR vs. -2,6 M EUR en 2021). La dépréciation du Dollar Surinamais (48 % sur 2022) a aussi pu renforcer la compétitivité des exportations du pays. Le pays limitrophe de la Guyane gagne une place au classement des fournisseurs de la France (21^{ème}/46 en Amérique latine et Caraïbes et 138^{ème}/231 dans le monde vs. resp. 22^{ème} et 141^{ème}). Le Suriname est notre 30^{ème} client en Amérique latine et Caraïbes et notre 170^{ème} mondial.

1. Les importations de la France en provenance du Suriname ont augmenté modérément (+39,5 %, 26 M EUR), portées par l'achat de produits pétroliers raffinés et de coke.



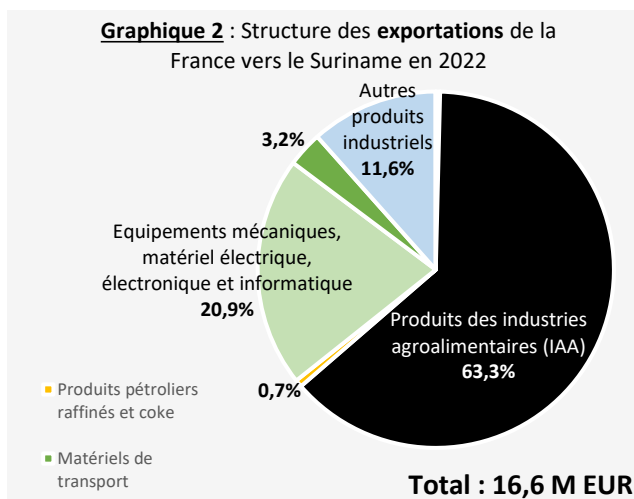
En 2022, les importations françaises en provenance du Suriname ont connu une hausse de 39,5 %, atteignant 26,3 M EUR. Les importations en valeur de produits pétroliers raffinés et de coke ont crû en lien avec la crise énergétique mondiale et la hausse des prix attachée. Elles représentent près des deux tiers des importations totales en valeur (+72 % g.a., à 16,7 M EUR). Les produits des industries agroalimentaires¹ restent une part non-négligeable de nos importations (+3 %, à 4,7 M EUR) tout comme les « autres produits industriels » (+3 %, à 3,3 M EUR)². En outre, plusieurs postes enregistrent des baisses en valeur : les produits chimiques, parfums et cosmétiques (-11 %, à 664 K EUR), le textile, l'habillement, le cuir et les chaussures (-56 %, à 193 K EUR), les produits en caoutchouc et plastique (-47 %, à 116 K EUR) et le matériel de transport (-61 %, à 33 K EUR). En 2022, le Suriname devient notre 21^{ème} fournisseur en Amérique latine et Caraïbes (sur 46) et notre 138^{ème} fournisseur mondial (sur 231, vs. 22^{ème} et 141^{ème} respectivement en 2021).

2. Les exportations françaises vers le Suriname ont enregistré une très légère croissance en 2022 (+2,2 %, 17 M EUR) et sont fortement tirées par la vente de boissons.

En 2022, les exportations de la France ont légèrement augmenté, de +2,2 % par rapport à 2021, atteignant 16,6 M EUR. Bien qu'inférieur aux exportations de 2020 (20,2 M EUR), ce chiffre reste supérieur aux quatre années prépandémiques (10,6 M EUR en 2019). Les produits des industries agroalimentaires représentent la majeure

¹ Notamment les produits du travail des grains et produits amylicés (environ 12 % des importations totales)

² Le bois constitue la base de la majorité des produits importés appartenant à cette catégorie (+25 %, à 2,1 M EUR).

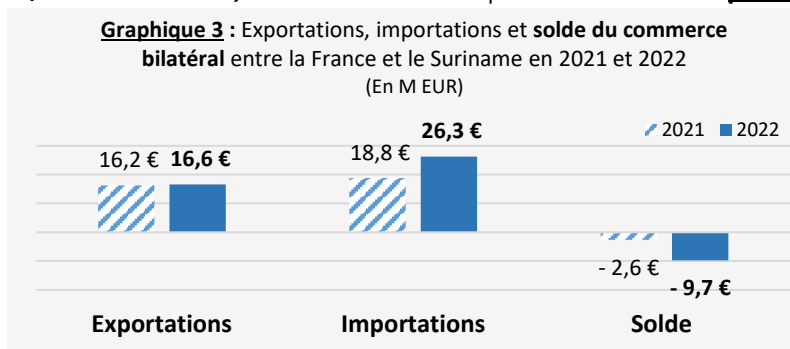


partie des exportations (+27 %, à 10,5 M EUR) notamment grâce aux exportations de boissons (environ 9 M EUR). Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique sont le deuxième poste d'exportations françaises, malgré une diminution significative en 2022 (-18 %, à 3,5 M EUR)³. Les exportations des « autres produits industriels » sont également en baisse (-45 %, à 1,9 M EUR)⁴ alors que le matériel de transport enregistre une hausse significative (+614 %, à 528 K EUR).

En 2022, le Suriname s'établit comme notre 30^{ème} client en Amérique latine et Caraïbes (sur 46) et notre 170^{ème} client au niveau mondial (sur 231, vs. respectivement 29^{ème} et 171^{ème} en 2021).

3. En 2022, le déficit commercial bilatéral s'est creusé à -9,7 M EUR vs. -2,6 M EUR en 2021.

Le solde de nos échanges bilatéraux avec le Suriname s'est nettement détérioré en 2022 (-9,7 M EUR, soit -7,1 M EUR vs. 2021). Ce creusement correspond à celui de notre **principal déficit commercial** sur les produits



pétroliers raffinés et la coke (-16,6 M EUR, -7 M EUR vs. 2021). Nous enregistrons également une augmentation des déficits sur le bois et ses produits dérivés (-2,1 M EUR, -410 K EUR vs. 2021) et sur les produits des industries extractives (-381 K EUR, -114 K EUR vs. 2021). Au-delà, les principaux **excédents commerciaux** avec la France se trouvent dans les produits

des industries agroalimentaires (+5,8 M EUR en 2022, +2,1 M EUR vs. 2021) et dans les machines diverses, industrielles et agricoles (+2,0 M EUR en 2022, -0,7 M EUR vs. 2021). La tendance du solde s'est inversée positivement pour les matériels de transport (+495 K EUR en 2022 vs. -10 K EUR en 2021) et négativement pour les « autres produits industriels » (-1,4 M EUR en 2022 vs. +281 K EUR en 2021)⁵.

* * * *

Le creusement de notre déficit commercial avec le Suriname en 2022 semble apparaître comme conséquence naturelle de l'augmentation des prix de l'énergie due au conflit russo-ukrainien. La reprise progressive postpandémique des échanges bilatéraux, avec des exportations supérieures en valeur à celles qui prévalaient avant la pandémie, offre toutefois des perspectives quant aux opportunités pour les acteurs économiques français sur le territoire surinamais, et ce malgré la crise qui frappe le Suriname. Des opportunités pourraient également venir de projets de développement communs aux trois Guyanes (Guyana, Suriname et Guyane française) compte tenu du fort développement du Guyana voisin et la place géographiquement centrale qu'occupe le Suriname dans cet ensemble.

PIERRE SENTENAC

³ Les machines diverses, industrielles et agricoles constituent la majorité de ce poste en valeur (-19 %, à 2,9 M EUR).

⁴ La baisse est principalement due à la diminution en valeur enregistrée par les produits manufacturés divers (-98 %, à 54,4 K EUR).

⁵ Tendance inversée découlant principalement des importations de bois, composant de cette catégorie, (cf. supra) et de la réduction du solde des produits manufacturés divers (-77,8 K EUR en 2022 vs. +2,3 M EUR en 2021)